

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau des affaires générales

Affaire suivie par Sandrine STOESEL
04 50 33 61 13
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, 21 SEP. 2017

Le préfet de Haute-Savoie

à

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à madame et et messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives le
lundi 25 septembre 2017

P.J. : Message du secrétaire d'État auprès de Mme la ministre des armées

Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives», pour permettre à la nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la patrie. Cette journée nationale est fixée le 25 septembre 2017.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental se déroulera le **lundi 25 septembre à 10h00, au mémorial des victimes d'Afrique du Nord à Bonneville.**

Vous avez toute latitude pour organiser, dans votre commune, la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le message du secrétaire d'Etat auprès de Mme la ministre des armées à lire à cette occasion.

Je vous rappelle enfin, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce lundi 25 septembre 2017 et qu'il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème de la nation.

Le préfet



Pierre LAMBERT

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

25 septembre 2017

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre l'hommage solennel de la Nation aux membres des formations supplétives qui ont combattu aux côtés de la France pendant la guerre d'Algérie.

Ils avaient pour mission d'assurer la sécurité des points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues, mais aussi de participer à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, les groupes mobiles de police rurale, les moghaznis, les harkis, les assès et les groupes d'auto-défense. Une diversité que l'on a pris l'habitude de rassembler communément sous le nom de harkis. Une diversité dont le dénominateur commun est la bravoure, l'abnégation et le sacrifice pour la France.

Nous rendons hommage à leur engagement pour la France. Leurs sacrifices et leurs souffrances doivent être connus de tous.

Le cessez-le-feu se traduisit pour les anciens supplétifs par le déchirement, l'exil, l'abandon. Et pour certains restés en Algérie, le pire. La France n'accorda pas sa protection aux harkis qui firent le choix de rester, exposant beaucoup d'entre eux à de violentes représailles.

Elle n'a pas su, non plus, accueillir comme ses enfants ceux qui avaient choisi de rallier le territoire national, les reléguant en grand nombre dans des camps de transit, des hameaux de forestage puis des cités de transit aux conditions déplorables.

Oui, il y a cinquante-cinq ans, la France a tourné le dos à ceux qui avaient combattu pour elle, ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui l'avaient choisie et ceux qui l'avaient défendue.

Notre pays a, depuis quelques années, par la voix de ses plus hauts représentants, reconnu la responsabilité des gouvernements d'alors dans la tragédie vécue par les harkis et leurs familles.

La journée nationale du 25 septembre en est la manifestation la plus forte et la plus solennelle.

Mais, cinquante-cinq ans après la fin de ce conflit et malgré l'importance du travail historique réalisé, cette période de notre histoire reste mal connue par certains et douloureuse pour un grand nombre de Français.

Il est impératif que la Nation renforce le lien de confiance qui doit naturellement exister entre elle et chacun des siens et notamment avec les harkis et les enfants de harkis qui contribuent à son identité, à son histoire et à sa force.

Cela passe notamment par un examen sans concession du passé, jusque dans ses chapitres les plus sombres, et par une transmission objective de l'histoire et de la mémoire.

La France doit œuvrer à la réconciliation des mémoires de tous ses enfants, les réunir sans les confondre, les distinguer sans les opposer.

Que l'honneur rendu aux harkis et aux membres des formations supplétives soit toujours à la hauteur de l'engagement et du sacrifice qu'ils ont consentis pour la France.